



CONFEMEN infos

www.confemen.org

AVRIL 2005

n°4

Editorial

Cinq années se sont écoulées depuis le Forum mondial sur l'éducation de Dakar, lors duquel des objectifs précis ont été fixés à l'échéance de 2015. Des progrès sont enregistrés dans la plupart des pays francophones, mais le chemin à parcourir demeure long et se heurte à des facteurs limitants, parmi lesquels, la croissance démographique, la pauvreté et l'insuffisance des ressources à laquelle sont confrontés les gouvernements pour investir valablement dans le secteur de l'éducation.

Conformément à ses engagements, la communauté éducative doit redoubler d'efforts pour permettre l'atteinte des objectifs fixés à Dakar, dont la scolarisation primaire universelle n'est pas le moindre. L'importance de la planification à moyen et à long termes a été bien comprise par l'ensemble des acteurs et, depuis quelques années, les dispositifs de planification ont été sensiblement renforcés, tant aux niveaux national que régional, avec le concours actif de l'ensemble des partenaires de l'éducation. Les mécanismes de planification de l'éducation mis en place constituent de précieux outils opérationnels pour parvenir aux objectifs de l'Education pour tous.

Parmi les différents fronts sur lesquels les acteurs de l'éducation se battent au quotidien, celui de la qualité est aussi fondamental que celui de l'accès. Il ne suffit pas de remplir les écoles pour atteindre la scolarisation primaire universelle, il convient également d'y maintenir les enfants, notamment les jeunes filles, et de les mettre dans des conditions quotidiennes d'apprentissage qui soient décentes. Réduire le nombre d'élèves par classe, améliorer la formation des enseignants, investir dans les infrastructures, fournir des manuels scolaires adaptés en nombre suffisant, améliorer la gestion des systèmes éducatifs, intégrer les innovations pédagogiques, adapter les curricula aux réalités socio-économiques de nos sociétés sont autant d'actions à mener pour garantir une formation élémentaire de qualité et donner à nos enfants, dès le plus jeune âge, les connaissances qui leur permettront de dessiner leur avenir.

Les défis ne manquent pas et il revient à chaque acteur de l'éducation, à son niveau, qu'il soit décideur, enseignant ou parent, de s'investir avec volonté et détermination pour faire progresser chaque jour l'école qui constitue le reflet de notre société et de ce qu'elle sera demain. Comme le dit le Directeur de la Planification et de la Réforme de l'éducation du Ministère de l'Education du Sénégal dans l'entrevue publiée dans ce quatrième numéro de votre lettre d'information : « Les pays qui émergent sur le plan économique sont des pays qui ont investi massivement dans l'éducation ».

Adiza Hima
Secrétaire Générale

Sommaire

02 Nouvelles de la CONFEMEN

- Le Congo, hôte du prochain Bureau
- Manuels scolaires : Les orientations de la CONFEMEN
- Pour un meilleur accès des professionnels africains du livre au marché des manuels scolaires
- Départ de la Conseillère à la programmation
- Info éducation

04 Recherche

- Evoluer pour mieux évaluer
- Sur le terrain
- En bref

06 Entrevue

- Mbaye Ndoumbé Guèye, Directeur de la Planification et de la Réforme de l'éducation du Ministère de l'Education du Sénégal

08 Francophonie

- Journée internationale de la Francophonie
- Concours « Les Plumes d'Or »

Le Congo, hôte du prochain Bureau

La prochaine réunion du Bureau (l'organe exécutif de la CONFEMEN) aura lieu, à Brazzaville, du 28 juin au 4 juillet 2005. Cette réunion, qui rassemblera 14 des 41 Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN, sera chargée du suivi de la 51^{ème} Session ministérielle. Précédée des réunions du groupe de travail des correspondants nationaux

des Etats et gouvernements membres du Bureau ainsi que de la Commission administrative et financière (CAF), le Bureau se penchera notamment sur le rapport d'activités du Secrétariat technique permanent, le rapport du groupe ad hoc d'experts en évaluation des systèmes éducatifs, le suivi de l'évaluation institutionnelle du STP. Il procédera à la nomination de

nouveaux commissaires aux comptes et des nouveaux membres du comité scientifique du PASEC. A cette occasion, le PASEC exposera les résultats de ses récents travaux et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) présentera ses activités pour le biennium 2004-2006 et proposera aux ministres le plan quadriennal en matière d'éducation-formation.

Manuels scolaires : Les orientations de la CONFEMEN

Le matériel didactique constitue l'un des facteurs déterminants de la qualité de l'éducation. Malgré le développement des technologies, l'écrit reste le moyen privilégié par lequel plus de 80 % des connaissances sont diffusées. Les manuels scolaires demeurent par conséquent l'un des instruments les plus efficaces d'accès aux contenus des programmes.

Les recherches menées dans les pays du Sud montre que la disponibilité de manuels scolaires de qualité et en nombre suffisant est l'un des facteurs de l'environnement scolaire qui exerce l'influence la plus positive sur la performance des élèves. Par ailleurs, le manuel scolaire représente l'investissement en matériel didactique qui a le meilleur rapport coût-efficacité.

Le fait de disposer d'un livre, notamment en français et en mathématiques, se répercute positivement sur les performances des élèves. Il s'avère particulièrement profitable aux élèves les plus pauvres qui, autrement, face à l'impossibilité de défrayer les coûts des manuels, voient leur handicap socio-économique se transformer en handicap scolaire. Comment des maîtres contraints de dicter leurs cours à des élèves dépourvus de manuels scolaires peuvent-ils avoir recours à une pédagogie active qui développe

l'autonomie de l'apprenant ? Qui plus est s'ils ne disposent eux-mêmes ni de programmes d'études ni de guides pédagogiques ?

Constatant la pénurie de manuels de qualité dans les pays du Sud, la CONFEMEN a proposé, dès 1995, une politique en trois axes : l'élaboration de manuels de base communs à un certain nombre de pays, elle-même liée à une réforme harmonisée des curricula ; l'accessibilité aux manuels pour le plus grand nombre d'élèves possible ; le développement de l'industrie du livre dans les pays du Sud.

La situation actuelle se caractérise encore souvent par un manque de livres scolaires, tant pour les élèves que pour les maîtres. Pour l'enseignant, le livre constitue un complément utile qui permet de renforcer les acquis de la formation initiale et il peut même devenir un instrument efficace d'auto-formation. Pour l'enfant, il constitue un outil valorisant qui lui permet d'exploiter et de renforcer les acquisitions quotidiennes. Quand ils existent, les contenus des manuels scolaires sont parfois inadaptés au plan pédagogique et éloignés des réalités socio-culturelles des apprenants.

Néanmoins, des avancées significatives ont été réalisées, ces dernières années, pour améliorer la qualité des manuels et adapter leurs contenus, en augmenter la production et la

diffusion. Certaines contraintes demeurent, elles sont d'abord d'ordre financier. Face aux difficultés financières, la part consacrée aux intrants pédagogiques, notamment les manuels scolaires, demeure faible en comparaison des autres rubriques budgétaires.

L'accroissement continu des effectifs, les exigences de la qualité, le respect des engagements sur la gratuité de l'éducation de base plaident pour une augmentation substantielle de la production de matériel pédagogique.

Sur le plan économique, il convient d'encourager le développement d'une industrie locale de l'édition. A cet égard, la récente réunion des ministres de l'éducation de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Guinée a recommandé la création d'un fonds de garantie afin de faciliter l'accès au crédit pour les professionnels de l'édition.

Enfin, dans ce domaine comme dans tant d'autres, la coopération régionale doit être singulièrement renforcée afin d'élaborer une politique régionale volontaire qui devrait jouer un rôle catalyseur pour développer les capacités d'édition à l'échelle régionale et permettre une baisse des coûts de production par l'instauration d'une économie d'échelle.

Pour un meilleur accès des professionnels africains du livre au marché des manuels scolaires

La Direction de l'éducation et de la formation technique et professionnelle de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) a organisé, à Niamey (Niger), du 28 février au 4 mars 2005, une réunion régionale sur l'accès des professionnels au marché des manuels scolaires en zone UEMOA et en Guinée. Elle a réuni les Ministres en charge de l'éducation de base du Burkina, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal ainsi que des hauts fonctionnaires des ministères du Mali et du Bénin.

Cette réunion régionale avait essentiellement pour objectif de faire un état des lieux des obstacles à la participation des professionnels du livre au marché des manuels scolaires et de définir des stratégies et propositions d'actions en vue d'un assouplissement des procédures de passation de marchés relatives au manuel scolaire.

Au nom de la CONFEMEN, la Secrétaire générale a insisté, dans son exposé de cadrage, sur la nécessité d'élaborer des

politiques nationales du livre cohérentes, cadre de référence pour toutes les activités relatives aux manuels scolaires, et sur l'élaboration d'un programme minimum commun pour l'ensemble des Etats.

A l'issue des travaux, les Ministres ont notamment recommandé aux Etats de mettre en œuvre une politique nationale du livre scolaire. Ils les encouragent à ratifier et appliquer l'accord de Florence et le protocole de Nairobi pour la détaxation des intrants utilisés pour la production de manuels scolaires, et à revoir à la hausse la clause de préférence nationale dans les dossiers d'appels d'offres internationaux. Les Ministres recommandent également la création d'un fonds de garantie auprès des banques afin de faciliter l'accès au crédit pour les professionnels du livre.

Les Ministres en charge de l'éducation de base réunis à Niamey ont demandé aux partenaires techniques et financiers d'alléger les critères de qualification dans les documents d'appels d'offres. Ils appellent l'UEMOA à créer un cadre

partenarial entre professionnels du livre dans la zone UEMOA, à réglementer le métier d'éditeur et à mobiliser les ressources financières en faveur de la production et de la diffusion des manuels scolaires.



Départ de la conseillère à la programmation

Madame Diane Simpson, conseillère à la programmation au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, a achevé son mandat le 30 mars 2005. Après deux ans

de fructueuse collaboration au sein de l'équipe du STP, Madame Simpson a rejoint le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec. Son travail, sa disponibilité et son savoir-faire

ont largement contribué à la relance de la CONFEMEN amorcée à l'issue de la 50^{ème} Session ministérielle de Ouagadougou.

Info éducation

Nouvelle publication sur le financement de l'éducation

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales (CODESRIA) édite *Kalan Kunda*, le bulletin d'information du Groupe de travail finance et éducation de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA). Le titre est une expression bambara composée de *Kalan* (instruction, savoir, connaissance) et *Kunda* (quartier, lieu, berceau). L'objectif du bulletin est triple : servir de vecteur d'information des membres du Groupe de travail et de lien entre tous ceux qui sont intéressés par les questions de financement de l'éducation en Afrique ; constituer un espace d'échanges, de discussions et de réflexions sur toute question relative au financement, à la budgétisation et à la planification de l'éducation en Afrique ; donner plus de visibilité au Groupe de travail. Il peut être consulté sur le site Web du CODESRIA.

Plus d'infos : www.codesria.sn

Editeur en chef : Mohamed Chérif Diarra – mohamed.diarra@codesria.sn

Evoluer pour mieux évaluer

L'an prochain, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) fêtera ses 15 ans. Quinze ans au cours desquels il aura réalisé 20 évaluations dans 15 pays d'Afrique et de l'océan Indien, il aura vu son équipe s'agrandir, il aura conduit des évaluations d'agnostiques, des évaluations thématiques, des suivis de cohortes. Mais ces développements, très visibles, ne doivent pas cacher des développements plus techniques. Certes, ceux-ci ne sont pas les plus aisés à saisir par des non-spécialistes. Pourtant, ils méritent d'être présentés ici en termes simples : sans cette évolution technique, renforcée depuis 2002, le PASEC ne pourrait ni répondre adéquatement aux besoins des pays, ni poursuivre ses activités d'évaluation dans le contexte international de recherche qui prévaut aujourd'hui.

Une méthodologie qui se distingue

Dans la communauté éducative internationale, le PASEC n'a pas le monopole de l'évaluation. A l'échelle internationale, les programmes TIMSS, PIRLS et PISA⁽¹⁾ sont les grands joueurs ; à l'échelle régionale du continent africain, le Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ) et le programme de Suivi permanent des acquis scolaires (MLA) assurent le suivi de la qualité de l'éducation primaire. Si tous ces programmes s'intéressent aux acquis scolaires des élèves, ils ne le font cependant pas tous pour les mêmes raisons : alors que les autres programmes visent prioritairement à obtenir la mesure la plus précise possible des acquis des élèves, le PASEC a pour objectif d'analyser les facteurs qui influencent les acquis des élèves à l'école primaire.

A cet objectif de recherche différent correspond nécessairement une méthodologie de recherche différente. La méthodologie PASEC a en effet pour spécificité de tester les élèves à deux reprises au cours de l'année scolaire, au début et en fin d'année. De plus, elle s'intéresse simultanément à deux niveaux scolaires, soit la deuxième et la cinquième années. Ainsi outillé, le PASEC est en mesure d'identifier les facteurs qui influent positivement et négativement sur les acquis des élèves, et d'étudier des thèmes précis de politique éducative. Par exemple, une étude menée au Togo en 2000-2001 a

permis d'évaluer spécifiquement la performance des maîtres en fonction de leur formation. Deux autres évaluations, réalisées au Mali et au Niger pendant l'année scolaire 2001-2002, ont mesuré l'impact des enseignants contractuels sur la scolarisation et sur la qualité de l'enseignement.

Des questions plus fines, des analyses plus poussées

Ce genre d'évaluation thématique et l'expérience acquise au fur et à mesure de la réalisation des études ont eu pour effet d'affiner les questions de recherche du PASEC. En 2002, l'équipe PASEC a réagi en apportant deux améliorations notables à ses techniques d'analyse des données. La première concerne les modèles statistiques utilisés pour l'analyse : les modèles auxquels on avait autrefois recours (moindres carrés ordinaires) ont été remplacés par des modèles plus sophistiqués (multi-niveaux), qui s'avèrent plus fiables étant donné le type d'analyse effectuée. La deuxième amélioration a consisté à prendre en considération dans l'analyse les biais de sélection. Cela signifie qu'on tient dorénavant compte du fait que certaines caractéristiques étudiées peuvent en cacher d'autres. Par exemple, il est fort probable que les élèves qui fréquentent une école privée soient aussi issus d'un milieu social aisé, que les maîtres envoyés en zone rurale soient aussi les moins expérimentés⁽²⁾.

Par ailleurs, de nouveaux besoins exprimés par les pays ont conduit le PASEC à explorer de nouvelles

dimensions d'analyse. Depuis cette année, tous les rapports de recherche intègrent une analyse de l'efficacité globale du système en fonction des coûts observés, de même qu'une analyse spécifique des mesures les plus efficaces en termes de coût à prendre pour améliorer la qualité de l'enseignement. En effet, les études PASEC ont montré que certains facteurs, comme la possession et l'utilisation de manuels scolaires, ont une grande influence bénéfique sur les acquisitions scolaires des élèves, moyennant des coûts relativement faibles. Une autre dimension à laquelle s'est intéressé le PASEC est l'analyse pédagogique. La description des acquis constatés est désormais déclinée selon les domaines de compétences (les résultats obtenus en mathématiques, par exemple, sont décomposés en résultats partiels de géométrie, de calcul, etc.), de sorte que la richesse pédagogique des tests PASEC puisse être exploitée pleinement à l'échelon national.

Un contexte international qui impose ses normes méthodologiques

Toutefois, ces améliorations et innovations ne permettent au PASEC de relever qu'un seul des deux défis qui lui sont aujourd'hui posés sur le plan technique : celui de répondre le mieux et le plus précisément possible aux préoccupations des décideurs. L'autre défi n'est pas moindre, puisqu'il s'agit de rendre la méthodologie de recherche conforme aux normes scientifiques qui s'imposent aux évaluations internationales comparatives. Réuni au Sénégal en février dernier, le

⁽¹⁾ Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TIMSS) et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) sont des programmes de l'Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires (IEA). Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a été mis sur pied par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

⁽²⁾ Pour une information détaillée sur ces améliorations, deux notes techniques - l'une portant sur les modèles hiérarchiques et l'autre, sur les biais de sélection - seront disponibles avant le mois d'août prochain sur le site Web de la CONFEMEN : www.confemen.org

comité scientifique du PASEC a d'ailleurs identifié cet ajustement comme une priorité du programme au cours des mois à venir.

Les normes scientifiques internationales dont il est question sont l'aboutissement des travaux de l'Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires (IEA), pionnière en matière d'évaluation des acquis des élèves à l'échelle internationale. Portant essentiellement sur l'échantillonnage, la méthode de traitement des données, les techniques de calcul des résultats des élèves aux tests et la traduction des tests, ces normes sont devenues le gage de la crédibilité scientifique des programmes d'évaluation. Le PASEC n'y échappe donc pas, et les efforts entrepris jusqu'à maintenant ont surtout concerné l'adaptation des normes d'échantillonnage aux opérations de terrain menées dans les pays.

La traduction des instruments d'enquête

retient également l'attention de l'équipe PASEC, puisque le programme a été confronté à cette question au cours d'évaluations menées récemment à Madagascar (malgache), en Mauritanie (arabe) et au Cameroun (anglais). Un examen approfondi des procédures de traduction à suivre s'annonce dès cette année, à l'occasion du démarrage d'une évaluation à Maurice.

Avec Maurice, qui a déjà bénéficié d'une évaluation SAC-MEQ, le PASEC s'engage aussi dans l'établissement d'un partenariat scientifique avec les autres programmes régionaux d'évaluation. En effet, une des perspectives du programme, à moyen terme, consiste à favoriser une meilleure comparabilité des résultats entre pays africains issus



Katharina Michaelowa (à gauche), Présidente du comité scientifique du PASEC, et Adiza Hima, Secrétaire générale de la CONFEMEN, à l'occasion de la réunion annuelle du comité scientifique en février dernier.

de zones linguistiques différentes. L'intégration de questions communes dans les tests (items d'ancrage) ouvrirait donc la possibilité de comparer les résultats des élèves de Tanzanie et du Mozambique à ceux de la Mauritanie et du Gabon...

Sur le terrain...

Bénin

L'équipe nationale a finalisé la saisie des données de la première phase de l'évaluation, à la suite d'une mission d'appui à la saisie effectuée en février. A cause du mouvement de grève des enseignants qui a entraîné un réaménagement du calendrier scolaire, la seconde phase devrait se dérouler en juin prochain.

Cameroun

La saisie des données de la première phase d'évaluation s'est achevée en janvier. L'équipe nationale se tient donc prête pour la seconde phase, qui doit avoir lieu en mai.

Côte d'Ivoire

Une première version du rapport de recherche devrait être soumise au comité scientifique en juin.

Guinée

Une mission de contrôle des données, réalisée au début avril, a permis à l'équipe nationale d'achever les opérations liées à la première phase de l'évaluation.

Guinée-Bissau

Une deuxième session de formation aux techniques d'évaluation destinée aux cadres nationaux est prévue au cours des prochains mois.

Madagascar

La saisie des données de la première phase d'enquête s'étant déroulée avec succès, l'équipe nationale se prépare à l'exécution de la seconde phase, programmée pour mai.

Mauritanie

Une mission de formation à l'analyse des données, en mars, a fait progresser le travail d'analyse. Il est prévu qu'un membre de l'équipe nationale se déplace au Secrétariat technique permanent en mai pour travailler à la rédaction du rapport provisoire de recherche.

Tchad

Le travail d'analyse des données se poursuit. Suivra la rédaction du rapport provisoire de recherche.

En bref...

Cinq nouveaux pays sont choisis pour 2005 et 2006

A l'occasion de sa réunion annuelle qui s'est tenue du 21 au 23 février dernier à La Somone (Sénégal), le comité scientifique du PASEC a désigné les cinq pays qui bénéficieront d'une évaluation diagnostique au cours du prochain biennium. Il s'agit du Burkina Faso, du Congo Brazzaville, du Gabon, de Maurice et du Sénégal. Le démarrage des activités au Gabon et à Maurice est prévu dès l'année scolaire 2005-2006. Les trois autres évaluations choisies pour la huitième phase du PASEC seront amorcées l'année suivante.

Des stagiaires de l'ENEA renforcent les capacités techniques du PASEC

Depuis mars dernier, le PASEC accueille deux stagiaires de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar. Dans le cadre de leur stage de fin d'études, Djabar Adéchian et Kenneth Hounbédji appuient les efforts du PASEC visant à ajuster les pratiques d'échantillonnage aux normes internationales. Leurs travaux serviront notamment à améliorer la précision des calculs des scores moyens des élèves aux tests PASEC.

Mbaye Ndoumbé Guèye, Directeur de la Planification et de la Réforme de l'éducation du Ministère de l'Éducation du Sénégal

Quels sont aujourd'hui les enjeux et le rôle de la planification en éducation ?

Le rôle de la planification aujourd'hui est de plus en plus important. Avant 2000, nous faisons de la planification à très court terme. Depuis l'an 2000, nous nous sommes engagés dans un dispositif de planification sur dix ans à travers le programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF). Cette programmation à moyen terme constitue un outil particulièrement important parce que cela nous permet non seulement de suivre l'évolution des systèmes éducatifs sur une période assez longue, mais aussi de pouvoir faire des prévisions tant sur le plan du financement que sur celui de l'évolution des indicateurs et des intrants nécessaires à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés. Dans le cadre du PDEF, nous avons une planification ascendante et participative, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cette approche nous permet de prendre en compte les besoins réels de la base. Nous élaborons des plans départementaux de développement de l'éducation au niveau de chaque département. Ces plans sont élaborés avec la contribution de l'ensemble des acteurs de l'éducation. Les plans départementaux sont consolidés en plans régionaux et ensuite en plan national.

Certaines régions, par exemple, ont un taux de scolarisation très faible qui est souvent lié à la culture religieuse qui freine le développement de l'école classique. La planification telle que nous la pratiquons aujourd'hui permet de prendre en compte ces spécificités et, notamment, de répondre à la demande d'enseignement religieux, franco-arabe, d'appuyer les écoles coraniques... Certains parents nous disent qu'ils n'enverront jamais leurs

enfants à l'école classique. Si nous voulons atteindre l'objectif de la scolarisation universelle, nous devons prendre en compte les écoles coraniques en les appuyant. Cela se fait non seulement en fournissant du matériel et en développant les cantines scolaires, mais également en intervenant dans le renforcement des curricula, ce qui permet d'envisager des passerelles entre les différents types d'écoles.

Le Sénégal investit 40 % de son budget national dans l'éducation. Comment ces ressources vont-elles être réparties et qu'est-ce que cela devrait changer dans le quotidien de l'école sénégalaise ?

Il s'agit d'un choix du Président de la République qui fait de l'éducation sa première priorité. Les pays qui émergent sur le plan économique sont des pays qui ont investi massivement dans l'éducation. Trois grands défis se posent aujourd'hui au Sénégal et à de nombreux pays du Sud. Le premier, c'est la scolarisation primaire universelle. Le deuxième est celui de la diversification de l'offre éducative pour répondre aux besoins des populations. Le troisième défi est celui de la formation professionnelle pour répondre au contexte économique. Le Sénégal recrute de plus en plus d'enseignants et cela a un coût extrêmement important. Ces recrutements concernent non seulement l'école élémentaire, mais aussi l'enseignement moyen qui connaît une forte croissance. Nous avons également initié un ambitieux programme de construction de salles de classe, de lycées et de collèges dont le coût d'investissement est très important. Il y a également des investissements importants dans le domaine des manuels scolaires. Donc, nous devons investir pour agir à la fois sur l'accès à l'éducation et



sur la qualité de l'éducation, qui souffre encore de quelques insuffisances. Au niveau de la gestion aussi, nous allons renforcer la déconcentration et la décentralisation en mettant un accent particulier sur le renforcement des capacités des inspections d'académie, des inspections départementales, des établissements scolaires et des collectivités locales. L'orientation que nous voulons donner à la répartition de ce budget, c'est la responsabilisation accrue des acteurs à la base.

Pourtant, aujourd'hui encore, un enfant sur deux ne finit pas son cycle primaire. Comment remédier à cette situation ?

Nous avons plusieurs stratégies pour y remédier. D'abord, il faut lutter contre le redoublement et les abandons. Ce qui pose, en amont, le problème de la qualité des apprentissages et se joue essentiellement au niveau de la formation des maîtres. Nous travaillons aussi à l'amélioration des conditions d'apprentissage en veillant à fournir des manuels scolaires et un certain nombre d'intrants qui peuvent améliorer le quotidien des élèves.

Lutter contre le redoublement suppose aussi un certain nombre de mesures administratives. Nous préconisons, par exemple, qu'il n'y ait pas de redoublement à l'intérieur d'un même cycle et que le taux de redoublement soit plafonné à 10 % en fin de chaque cycle. Les études, dont celles du PASEC, nous montrent que le redoublement ne permet pas d'améliorer les performances des élèves et qu'il s'agit d'un gâchis financier extrêmement important.

Dans la première phase du PDEF, nous avons mis l'accent sur le taux brut de scolarisation, un indicateur qui ne permet toutefois pas de se faire une idée précise sur les phénomènes du redoublement et de l'abandon. Aujourd'hui, nous avons changé de stratégie et nous mettons l'accent sur le taux d'achèvement. C'est grâce à cet indicateur que nous pourrions mieux rendre compte des progrès effectués en matière de scolarisation primaire.

Vous venez de procéder à une revue à mi-parcours du PDEF. Quels sont les principaux acquis de ces cinq années ?

D'abord, en terme d'accès à l'éducation, au niveau de l'enseignement élémentaire, nous sommes passés d'un taux brut de scolarisation de 68,3 % en 2000 à 79,9 % en 2004. Cela représente une augmentation de plus de 10 % en quatre ans. Quant au taux d'admission au CI, nous sommes parvenus à 91 % en 2004 alors que l'objectif à atteindre était de 80 %. En ce qui concerne la parité filles-garçons, l'écart tend à se résorber. Aujourd'hui, à l'entrée au CI, nous recrutons plus de filles que de garçons, ce qui constitue un progrès assez significatif.

Ce qui nous a permis d'atteindre ces résultats assez encourageants, c'est le recrutement massif d'enseignants avec la contractualisation. Nous avons également construit beaucoup de salles de classe si l'on considère ce qui a été construit à la fois par l'Etat, par les partenaires de l'éducation et par les populations elles-mêmes. Actuellement, nous comptons plus de 8000 salles de classe dans l'ensemble du Sénégal pour l'enseignement élémentaire seulement. Plusieurs collèges et lycées ont également été ouverts sur la période 2000-2004.

En termes de qualité, les progrès réalisés sont importants, mais il n'en demeure pas moins que les élèves sont passés du niveau insuffisant au niveau passable. Je pense que ces progrès sont surtout dus au renforcement de la formation des maîtres et aux manuels et matériel didactique mis à leur disposition. Nous avons actuellement neuf écoles de formation des instituteurs (EFI) et notre objectif est d'arriver à en avoir une par région, soit 11 au total.

Pour les manuels scolaires, notre objectif était d'arriver à trois manuels scolaires gratuits par élève de l'enseignement élémentaire. Nous sommes arrivés à 2,2,

mais cela est dû à des problèmes de distribution parce que nous disposons de manuels en nombre suffisant.

Bien qu'il n'y ait pas suffisamment de cantines scolaires à travers le pays, nous les avons renforcées et c'est un facteur important pour améliorer les résultats et lutter contre l'abandon, surtout en milieu rural. Nous avons également amélioré l'utilisation du temps de travail des enseignants, qui étaient sous-utilisés avec une moyenne horaire de 15 heures par semaine. Notre objectif est d'arriver à une moyenne de 20 heures par semaine et nous sommes aujourd'hui aux alentours de 18 heures.

Au niveau de la gestion, en fin de première phase, l'ensemble des plans d'action pour la qualité de l'éducation formulés aux niveaux régional et départemental ont été financés et sont actuellement mis en œuvre. Pour l'encadrement rapproché, nous avons également mis en place des collectifs de directeurs d'école parce qu'ils sont les mieux placés pour améliorer les performances des enseignants. D'autres structures, telles que les tables de concertation qui sont des espaces d'échanges entre l'ensemble des acteurs de l'école, existent presque partout dans les IA et les IDEN. Aujourd'hui, nous voulons rendre l'école à ses véritables propriétaires que sont les communautés, les populations qui sont fortement représentées dans les différents comités de gestion des écoles et des établissements.

Le Sénégal connaît actuellement un problème de temps scolaire qui est en deçà de la moyenne internationale. On parle d'une moyenne nationale de 600 heures, sans compter les phénomènes d'absentéisme, alors que la norme internationale se situe à 900 heures par an...

Effectivement, c'est un problème important pour le Sénégal. On s'est rendu compte que nous ne comptabilisons pas plus de 600 heures de travail annuel. Et ce ne sont même pas 600 heures effectives que les élèves passent en classe. En une heure de classe, est-ce que l'enseignant consacre l'entièreté de cette heure aux apprentissages ? Il y a beaucoup de déperdition et, malheureusement, le temps effectif d'apprentissage est encore plus faible que ça. Le calendrier scolaire du Sénégal ne favorise pas non plus une bonne maîtrise du temps scolaire dans la mesure où nous avons beaucoup de fêtes officielles et de jours fériés ; l'année

scolaire commence assez tard et finit très tôt. C'est un frein à la qualité de l'éducation. Notre objectif est d'arriver à la norme internationale de 900 heures d'ici 2010. Pour ce faire, nous devons actionner plusieurs leviers. Parmi ceux-ci, un rallongement de l'année scolaire afin que les cours démarrent effectivement dans la première semaine d'octobre pour se terminer fin juin, avec des moments de repos pour les enfants à la fin de chaque trimestre.

Il faut, parallèlement, permettre aux inspecteurs et aux directeurs d'écoles de jouer leur rôle dans la gestion de l'école, notamment en ce qui concerne l'absentéisme. Malheureusement, au Sénégal, il n'y a pas de formation initiale pour les chefs d'établissements et les directeurs d'écoles. Aujourd'hui, nous mettons l'accent sur la formation continue et nous commençons même à donner des formations initiales. Il faut à la fois agir sur le calendrier scolaire et au niveau de l'école. Les communautés aussi ont un rôle responsable à jouer dans la gestion de l'école.

Il est beaucoup question d'évaluation et ce fut notamment le thème central de la dernière session ministérielle de la CONFEMEN. Comment percevez-vous l'apport et l'impact de ces outils sur la planification ?

Il importe de distinguer les types d'évaluation. Il y a des évaluations périodiques, de grande envergure, qui permettent de faire le point sur un système éducatif à un moment précis. Elles sont à distinguer des évaluations formatives qui se font au niveau de l'école ou de la classe. Les évaluations standardisées diagnostiques, genre PASEC, SNERS ou MLA, sont des outils extrêmement importants. Si nous avons pu identifier les problèmes de l'école, c'est aussi grâce à ces évaluations. Elles sont d'un apport capital pour permettre de planifier notre système éducatif à moyen terme et d'apprécier l'évolution par rapport à une situation de départ. Sur le plan régional ou sous-régional, il est important de savoir où l'on se situe par rapport aux autres pays même si les réalités des systèmes éducatifs peuvent être assez différentes d'un pays à l'autre.

Propos recueillis par Bernard Verschuere

Journée internationale de la Francophonie

Le 20 mars, c'est une journée de fête et une occasion pour célébrer la langue française, ce lien qui unit non seulement les 170 millions de locuteurs recensés de par le monde, mais aussi les 710 millions de personnes qui vivent dans les 63 Etats et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La célébration de cette journée donne lieu durant tout le mois de mars à de multiples manifestations. La date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature, en 1970 à Niamey (Niger), du traité portant création de l'ACCT, aujourd'hui Agence intergouvernementale de la Francophonie, opérateur principal de l'OIF.

La cinquième édition de la Journée internationale de la Francophonie a été célébrée sur les cinq continents, dans l'ensemble des pays appartenant à l'espace francophone. Un menu particulièrement riche et original constitué de manifestations culturelles et sportives, de conférences, de débats, de concours en tous genres, d'émissions spéciales à la radio et à la télévision, de journées portes ouvertes, d'actions de sensibilisation sur différents thèmes...

Dans son message, le Secrétaire général de l'OIF, Monsieur Abdou Diouf déclare que « la Francophonie est plus que jamais en marche. Oeuvre humaine, espace vivant, elle se renouvelle et intensifie son action en faveur d'une société plurielle mais solidaire. Elle affirme ses valeurs, sur la base d'une langue partagée, et donne au reste du monde l'exemple d'une diversité dynamique au service d'une aspiration universelle. »

La CONFEMEN a participé activement à la préparation de la Quinzaine nationale de la Francophonie organisée au Sénégal, pays-hôte de son Secrétariat technique permanent. La CONFEMEN fut partenaire de la traditionnelle dictée Paul Gérin Lajoie et elle a également co-organisé, en partenariat avec le Ministère de l'Education du Sénégal, l'Ambassade de France et la Commission nationale pour la Francophonie, deux concours à destination des élèves de l'élémentaire, de l'enseignement moyen et secondaire, répartis en deux niveaux.

Le premier concours portait sur les « mots de la science » et consistait en une composition faisant appel à l'imaginaire des élèves. Le second était un concours de poésie, à l'occasion de la journée internationale de la poésie (21 mars). La remise des prix aux lauréats a eu lieu, en présence du Ministre Délégué chargé de l'Alphabétisation, des Langues Nationales et de la Francophonie auprès du Ministre de l'Education, durant le récital « Nuit de Sine, nuit de Seine », un spectacle scénique de poésie en français et en wolof reprenant des poèmes des plus grands auteurs francophones.

Plus d'infos : www.20mars.francophonie.org

Concours « Les Plumes d'Or »

Ce concours de création littéraire est une activité instituée par la Représentation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Addis-Abeba à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie. La forme de ce concours est une lettre.

L'édition 2005 du concours «Les Plumes d'Or», organisé en collaboration avec la CONFEMEN, a pour thème «la diversité culturelle». Il s'adresse, cette année, aux collèves et lycées d'Afrique de l'Ouest. Il est demandé aux élèves d'écrire une lettre au Secrétaire Général de l'OIF sur un sujet inspiré du livre de Amin Maalouf, «Les Identités meurtrières» dont un passage affirme que «chacun d'entre nous est dépositaire de deux héritages : l'un, vertical, lui vient de ses ancêtres, des traditions de son peuple, de sa communauté religieuse ; l'autre, horizontal, lui vient de son époque, de ses contemporains, de son commerce avec les autres».

Les correspondants nationaux de la CONFEMEN dans les pays concernés ont assuré la diffusion de l'information vers les établissements scolaires ciblés et le suivi du concours. La CONFEMEN est chargée de présider le comité d'évaluation, d'établir la grille de notation et de procéder à la sélection des manuscrits primés qui feront l'objet d'une publication reprenant des poèmes des plus grands auteurs francophones.

CONFEMEN Infos

est une lettre d'information trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et aux partenariats dans le secteur de l'éducation, ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN.

Directrice de publication : Adiza Hima
Rédacteur en chef : Bernard Verschuere
Rédaction : Bernard Verschuere et Katia Vianou
Crédit photo (page 3) : UNICEF - Dakar

Conception graphique et impression :



Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN
Immeuble Kébé Extension 3ème étage
BP 3220 - Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 821 60 22
Fax : (221) 821 32 26
E-mail : confemen@sentoo.sn